

La formation en résumé

Certains types d'immobilisations ou de provisions, des abandons de créances ... obligent à la passation d'écritures comptables complexes ainsi qu'à un traitement fiscal spécifique.

Objectifs :

- Traiter et comptabiliser les écritures complexes et les retraiter fiscalement

Participants :

Toute personne des services comptables, administratifs et financiers

Prérequis :

- Maîtriser la comptabilité générale et pratiquer les opérations de fin d'exercice
- OU avoir suivi le stage "Comptabilité Niveau 3 : Etablir ses comptes de fin d'exercice"

Le contenu

Evaluation des actifs et des passifs

Application des règles d'évaluation aux immobilisations incorporelles et corporelles

- Détermination de la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine
- Plan d'amortissement - valeur résiduelle - amortissement fiscal - amortissement dérogatoire
- Dépréciation des immobilisations
- La réévaluation des immobilisations
- Les immobilisations décomposées – composants de 1ère et 2ème catégorie, traitement comptable et fiscal
- Le cas particulier des immobilisations subventionnées
- Les cessions d'immobilisations

Les abandons de créances

- Les abandons de créances à titre commercial
- Les abandons de créances à titre financiers

Les actifs passifs en monnaies étrangères

- Les principes
- Les cas d'ajustement de la provision pour perte de change

Rattachement des charges et des produits au résultat de l'entreprise : situations particulières

Les provisions

- Les provisions comptables
- Les provisions réglementées (amortissement dérogatoire)

Analyse des évènements postérieurs à la clôture

Les contrats à long terme

- Différentes méthodes de comptabilisation – à l'avancement – à l'achèvement
- Les contrats bénéficiaires – les contrats déficitaires

1 435 €

(non assujetti à la TVA)



14 heures



2 jours



Mises en situation



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Comptabilité Avancée

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 24/06, 30/06
- 16/12, 18/12

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et de positionnement sera envoyé en amont.

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

